



Attention au démarchage des faux professionnels !
Restez vigilants et n'hésitez pas à leur demander leur carte professionnelle.

Sachez que toute demande de souscription ou de contribution financière des prestataires de la ville est formellement interdite.

Confrontés à cette situation ?

Contactez la Police municipale aux horaires d'ouverture de la mairie : 01 30 11 16 16
OU appelez le 17